

# BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 23 octobre 2015  
10h00-19h00

<b>Présent(s)</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
<b>Absent(s)/ excusé(s)</b>	

\*\*\*\*\*

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

## 1. Secrétariat Général / Administration Générale

### 1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point licences. De date à date, au 30 septembre, la croissance est de 9,3 % (46927 licences au 30 septembre 2015 contre 42942 au 30 septembre 2014). Le nombre de clubs au 30 septembre 2015 est de 793 contre 758 au 30 septembre 2014.

### 1.2. Siège fédéral : point de situation

Un point d'information est présenté en séance. Dans la mesure où l'avocate adverse n'était pas présente à l'audience de la cour d'appel de Paris du 08 octobre dernier, qu'elle n'a pas déposé ses conclusions, ni payé le timbre pour l'autoriser à plaider, le délibéré a été fixé au 20 novembre prochain pour irrecevabilité et caducité de l'appel.

Un rendez vous avec le Maire de Saint-Denis est prévu le lundi 26 octobre 2015 à 16h30, afin de faire un point complet sur la situation. Philippe LESCURE ajoute que les élus, députés et ministres seront prochainement interpellés sur le sujet.

### 1.3. Espace tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'information sur l'Espace Tri 2.0 et les inscriptions en ligne. Un point détaillé sera présenté au CDF du 24 octobre.

### 1.4. Procédure électorale

Suite à la démission d'Elisabeth BARRAUD du Comité Directeur Fédéral, un poste au sein du Comité Directeur Fédéral est à pourvoir lors de l'Assemblée Générale Fédérale du 19 mars 2016.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **mercredi 17 février 2016**.

La procédure de dépôt est rappelée :

- Le/la candidat-e doit être licencié-e au moment de l'envoi de sa candidature ;
- La candidature doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ;
- Afin de permettre à chacun-e des représentant-e-s des associations affiliées de disposer d'éléments concrets relatifs à la motivation et au parcours des différent-e-s candidat-e-s, il est souhaitable que le-s candidat-e-s adressent également un document de présentation de leur candidature et de leur parcours associatif / professionnel.

## **1.5. Ordre du jour du séminaire des Président-e-s de Ligues**

Le projet d'ordre du jour est revu en séance et validé. Il sera présenté pour information aux membres du CDF lors de la réunion du 24 octobre.

## **2. Trésorerie Générale**

### **2.1. Contrôle de gestion de la CNF**

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente le document préparé par la Commission Nationale Financière qui sera projeté lors du CDF du 24 octobre 2015.

### **2.2. Projet de budget prévisionnel 2016**

Une première version du budget prévisionnel est présenté au BDF. Une lettre de cadrage sera transmise pour demander aux différents secteurs d'effectuer un certain nombre d'ajustements budgétaires.

### **2.3. Augmentation de capital TEVE et délégation de service, BP 2016**

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente la méthode de travail qui a permis de :

- déterminer le montant de 400.000 € à injecter en fonds propres pour consolider le capital social de TEVE
- définir l'enveloppe de 400.000 € pour honorer les délégations de service

Le BDF est favorable au principe d'augmentation de capital, ainsi qu'au principe d'enveloppe pour honorer les délégations de service. L'ensemble des éléments de ce dossier seront présentés au CDF du 24 octobre. Les principes et montants correspondants seront soumis pour validation au CDF du 24 octobre.

## **3. Marketing / Communication**

### **3.1. Point à date du projet d'étude marketing**

La mise en place d'une étude marketing est souhaitée pour 2016 et le coût correspondant a été intégré dans le budget prévisionnel 2016.

### **3.2. Dispositif de crowdfunding F.F.TRI (financement participatif).**

Le BDF est favorable à la mise en place d'un dispositif de crowdfunding pour mettre à disposition des licenciés, des clubs, etc une solution de financement innovante.

### **3.3. Mise en concurrence Magazine / presse écrite**

Le BDF valide la mise en place au deuxième semestre 2016 d'une mise en concurrence ouverte sur le dossier "magazine" / "presse écrite". La mise en oeuvre du nouveau contrat n'interviendra bien évidemment qu'après expiration du contrat en cours (fin 2017).

## **4. Vie Sportive**

### **4.1. Candidature 2016 ETU Triathlon Clubs European Championship**

Compte tenu de l'annulation des courses prévues à Nice le dimanche 4 octobre, y compris la 1<sup>ère</sup> édition de l'ETU Triathlon Clubs European Championship, le Président de l'ETU a fait savoir qu'il souhaitait confier l'organisation de l'ETU Triathlon Clubs European Championship 2016 à la F.F.TRI. et qu'il souhaitait que cette épreuve se déroule à Nice.

Le BDF donne un accord de principe et va se rapprocher de l'ETU afin que les modalités d'organisation et les conditions financières soient précisées avant de revenir vers le CDF pour validation.

### **4.2. ES BLANQUEFORT NATATION TRIATHLON / LA TRIBU 64 : appel de la décision de la CNS / absence lors de l'exposé de course de la finale du championnat de France des clubs de D3 de triathlon**

Les clubs aquitains ES BLANQUEFORT NATATION TRIATHLON et LA TRIBU 64 ont participé pour la première fois à la finale du championnat de France des clubs de D3 de triathlon le 30 août dernier à Cognac. Dans la mesure où les représentants de ces clubs n'ont pas signé la feuille d'émargement permettant de justifier leur présence lors de l'exposé de course, une pénalité de 300 € pour absence lors de l'exposé de course leur a été notifiée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves Fédérales.

Les deux clubs concernés ont contesté cette pénalité financière par lettre recommandée avec avis de réception dans les délais impartis auprès de la Commission Nationale.

**Les membres du BDF décident à l'unanimité d'annuler la pénalité financière notifiée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves et de restituer les deux chèques de 300 €.** Les membres du BDF invitent les représentants des clubs concernés à davantage de vigilance à l'avenir, notamment en cas de participation à l'un des championnats de France des clubs.

## 5. Développement

### 5.1. Raid

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'information sur la réunion qui s'est tenue le 28 août dernier à Saint-Omer.

### 5.2. Labellisation des Ecoles de Triathlon \*\*

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente la synthèse des travaux du Comité d'évaluation qui s'est réuni le 21 octobre 2015 :

- 102 dossiers déposés cette année contre 95 l'an passé
- 1 dossier en cours de transmission
- 21 dossiers, soit 20,38% des dossiers déposés, ne sont pas complètement conformes (contre 25% l'an passé)
  - Nombre de licenciés jeunes insuffisant : 1
  - % de féminines insuffisant : 4
  - Quota ou qualification éducateur insuffisant : 5
  - Pas d'organisation jeune : 1
  - % Class Tri insuffisant : 5
  - % participation aux épreuves insuffisant : 13

## 6. Haut Niveau / International / Médical

### 6.1. Primes fédérales pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

Frank BIGNET, Directeur Technique National, propose de reconduire le dispositif qui avait été prévu dans le cadre des JO de Londres, et de l'étendre aux JP :

- Primes fédérales aux sportifs :
  - Médaille d'OR : 25.000 €
  - Médaille d'ARGENT : 10.000 €
  - Médaille de BRONZE : 6.500 €
- Primes fédérales à l'équipe technique, versées à la discrétion du Directeur Technique National :
  - Médaille d'OR : 12.500 €
  - Médaille d'ARGENT : 5.000 €
  - Médaille de BRONZE : 3.250 €

Le BDF valide cette proposition à l'unanimité.

### 6.2. Programme international des 15/16 janvier 2016

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau, présente le programme de l'ETU Conférence prévue le 16 janvier 2016.

## **7. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline**

### **7.1. Réforme territoriale**

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des Relations avec les Ligues Régionales, présente la synthèse des travaux menés par le groupe de travail "Réforme territoriale". Le groupe de travail suggère qu'une méthode soit appliquée aux ligues concernées, que le calendrier soit défini avec des échéances à respecter (harmonisation des coûts, mise en place de structure de coordination, etc). Une validation juridique de cette méthodologie sera demandée auprès du Centre de Droit et d'Economie du Sport, avant présentation au séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales.

Ce dossier très important fera l'objet d'un point complet partagé avec les Président-e-s de Ligues lors du prochain séminaire à STRASBOURG.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Patrick SOIN – Secrétaire Général**